

REGLEMENT DU GRAND JEU DE NOEL

Article 1 : La Municipalité et les commerçants d'Elliant organisent du mercredi 1er décembre 9h au vendredi 31 décembre 17h un Grand Jeu de Noël ouvert à tous (cf. article 5).

Article 2 : Durant tout le mois de décembre, «les rêveries de Lenaël» exposent ses créations dans les vitrines mises à disposition par Madame Yvonne Cotten au 8 grande place à Elliant et Madame Françoise Cotten au 12 grande Place à Elliant.

A cette occasion, est organisé un Grand Jeu de Noël où les participants sont invités à répondre à la question «Dans quelle vitrine décorée par les rêveries de Lenaël se trouve le champignon rayé?» et participer ainsi au tirage au sort sur simple inscription et sans obligation d'achat, en remplissant un bulletin prévu à cet effet disponible dans les commerces elliantais et en le déposant dans l'une des urnes disposées dans le sas de la mairie, au Bazar du centre, à la boulangerie Le Fournil et au garage Cauwin.

Le bulletin devra comporter la réponse à la question, les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) du participant ou sinon il ne sera pas prise en compte. La bonne ou mauvaise réponse à la question n'ayant aucune incidence sur la participation au tirage au sort.

Article 3 : Le tirage au sort sera effectué le dimanche 9 janvier 2022 à la salle polyvalente lors des vœux du maire.

10 gagnants seront tirés au sort et la remise des paniers se faisant dans l'ordre du tirage.

Ils se verront remettre les 10 paniers garnis suivants :

PANIER 1, d'une valeur totale de 461.88 € :

1 pot de miel 250g	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 plante fleurie en pot
1 bon «panier de légumes»	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1	1 formule Burger
Ensemble 4 coupelles	bloc note	1 Menu
Lot 3 soins cheveux Fauvert	1 Porte-clef solaire	1 bon «Crème»
1 bouteille de cidre Ruz	1 bouteille de bière La Chouffe +	1 entrée parc de loisirs
1 bouteille lambig 25 cl	verre	1 bon «Huître»
Auto-guide Rousseau	1 bon pizza	1 savon BeauTerra
1/2 journée de stage équestre	1 paquet de galette	1 Bon achat «Marée»
1 panier garni épicerie	1 bouteille de Bordeaux	1 Bon affûtage
1 grande verrine de volaille	1 bon «fromage de chèvre»	1 Mini hachoir manuel
1 saucisson	1 aimant en bois	2 sacs cabas en toile
1 lisseur cheveux pro Hikato		

PANIER 2, d'une valeur totale de 335.98 € :

1 pot de miel 250g	1 grand parapluie/1 stylo/1 gratte	1 plante fleurie en pot
1 bon «panier de légumes»	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1	1 formule Burger
Produit entretien meuble	bloc note	1 Menu
Soin cheveux Sublimo	1 Porte-clef solaire	1 bon «Crème»
1 bouteille de cidre Ruz	1 bouteille de bière La Chouffe +	1 entrée parc de loisirs
1 lot de 3 pots d'épices en gelée	verre	1 bon «Huître»
Auto-guide Rousseau	1 paquet de galette	1 savon BeauTerra
1/2 journée de stage équestre	1 bouteille de Bordeaux	1 Bon achat «Marée»
1 petite verrine de porc	1 bon «fromage de chèvre»	1 Bon affûtage
1 saucisson	1 aimant en bois	1 Batteur à main
Foulard Bordeaux		2 sacs cabas en toile

PANIER 3, d'une valeur totale de 277.33 € :

1 pot de miel 250g	1 petite verrine de volaille	1 Porte-clef solaire
1 bon «panier de légumes»	1 saucisson	1 bouteille de bière Dramm Hud
Savon Noir écologique	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 paquet de galette
Soin cheveux Sublimo	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1	1 bouteille de Bordeaux
1 bouteille de cidre Cornouaille	bloc note	1 rilette
Auto-guide Rousseau	Foulard noir	1 aimant en bois
1 promenade à cheval enfant		1 plante fleurie en pot

1 Menu	1 savon BeauTerra	1 Presse-agrumes
1 entrée parc de loisirs	1 Bon achat «Marée»	2 sacs cabas en toile
1 bon «Huître»	1 Bon affûtage	

PANIER 4, d'une valeur totale de 226.54 € :

Eau de cologne Christian Lenard	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 magnet en bois
Soin cheveux Matrix	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 plante fleurie en pot
1 bouteille de cidre Cornouaille	Foulard en coton ocre	1 Menu
Auto-guide Rousseau	1 Porte-clef solaire	1 entrée parc de loisirs
1 promenade à cheval enfant	1 bouteille de bière Dramm Hud	1 bon «Huître»
1 petite verrine de porc	1 bouteille de Bordeaux	1 Bon achat «Marée»
1 saucisson		2 sacs cabas en toile
1 rilette		

PANIER 5, d'une valeur totale de 194.61 € :

Eau de cologne Christian Lenard	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 plante fleurie en pot
Soin cheveux Matrix	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 entrée parc de loisirs
1 bouteille de cidre fermier	1 bouteille de bière Goudal	1 bon «Huître»
Auto-guide Rousseau	1 bouteille de Bordeaux	1 Bon achat «Marée»
1 petite verrine de volaille	1 magnet en bois	2 sacs cabas en toile
Foulard en coton jaune		
1 Porte-clef solaire		

PANIER 6, d'une valeur totale de 149.21 € :

Dégraissant Bio Tout Net	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 bouteille de Bordeaux
Soin cheveux Matrix	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 plante fleurie en pot
1 bouteille de cidre fermier	1 bouteille de bière Goudal	1 entrée parc de loisirs
1 petite verrine de porc		1 Bon achat «Marée»
1 Porte-clef solaire		2 sacs cabas en toile

PANIER 7, d'une valeur totale de 148.36 € :

1 Mug	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 bouteille de Bordeaux
1 Soin cheveux Matrix	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 plante fleurie en pot
1 bouteille de jus de pomme	1 bouteille de Viognier	1 entrée parc de loisirs
1 petite verrine de volaille		1 Bon achat «Marée»
1 Porte-clef solaire		2 sacs cabas en toile

PANIER 8, d'une valeur totale de 134.86 € :

1 Mug	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 bouteille de Bordeaux
1 stylo	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 plante fleurie en pot
1 bouteille de jus de pomme	1 bouteille de Viognier	1 entrée parc de loisirs
1 petite verrine de porc		1 Bon achat «Marée»
1 Porte-clef solaire		2 sacs cabas en toile

PANIER 9, d'une valeur totale de 126.59 € :

1 nettoyant vitre Bio	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 entrée parc de loisirs
1 stylo	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 Bon achat «Marée»
1 petite verrine de volaille	1 plante fleurie en pot	2 sacs cabas en toile
1 Porte-clef solaire		
1 bouteille de Bordeaux		

PANIER 10, d'une valeur totale de 121.29 € :

1 stylo	1 grand parapluie/1 stylo/ 1 gratte	1 plante fleurie en pot
1 petite verrine de porc	pare-brise/1 mini torche led/1 porte-clef/1 disque de stationnement/1 bloc note	1 entrée parc de loisirs
1 Porte-clef solaire		1 Bon achat «Marée»
1 bouteille de Bordeaux		2 sacs cabas en toile

Les gagnants tirés au sort seront contactés par téléphone.

Article 4 : Toute personne à la possibilité, dans le respect des contraintes précisées dans l'article 2 du présent règlement, de participer à ce jeu, basé sur un principe explicité dans l'article 3 du présent règlement.

Article 5 : Peuvent participer, toutes les personnes physiques, majeures, domiciliées en France Métropolitaine

Article 6 : Il ne pourra y avoir qu'un gagnant par famille, même nom, même adresse. Plusieurs enregistrements par personne sont possibles. En cas d'un double tirage d'une famille, même nom, même adresse, le tirage sera considéré comme nul et réitéré.

Article 7 : En cas d'absence lors de la remise des paniers, les lots seront à retirer sur simple demande auprès de la mairie. Les dotations ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Les dotations sont réputées non cessibles. Les gagnants autorisent toutes les vérifications nécessaires à la détermination de leur identité et de leur domicile. Toute fausse déclaration d'identité entraînera l'annulation de la participation et en conséquence de la nullité des gains. Un justificatif d'identité sera nécessaire pour obtenir son lot, il sera demandé à chaque gagnant de signer un document attestant de la remise de son lot. Tout lot non réclamé au 09/02/2022 sera considéré comme abandonné par le gagnant.

Article 8 : La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve au règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, ainsi que toute fraude, entraînera l'annulation de la participation de la personne impliquée. La responsabilité de la Municipalité d'Elliant et de ses représentants ne saura être engagée si pour des cas de force majeure, ou indépendante de leur volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

Article 9 : Les participants acceptent que leurs noms, photos ou tout reportage sur le jeu ou ses résultats soient utilisés à des fins informatives ou rédactionnelles par la municipalité, sans qu'ils ne puissent prétendre à rémunération de ce fait.

Article 10 : Le présent règlement est consultable sur le site internet de la mairie www.elliant.bzh. Les bulletins seront conservés par la mairie jusqu'au 09/02/2022 au delà de cette date ils seront détruits.